

Ventilateur Pour colonnes de ventilation Pile-Dry Pedestal®

IMPORTANT!

LISEZ LES INSTRUCTIONS AVANT DE L'UTILISER

L'appareil doit être installé par un électricien compétent

Ces instructions concernent les appareils:

F2/1/B (F2 monophasé), F2/3/B (F2 triphasé)

F3/1/B (F3 monophasé), F3/3/B (F3 triphasé)

Mettre en place la connexion sous enveloppe, seulement pour les ventilateurs F3 triphasés

- Sortir le ventilateur et la connexion du carton.
- Dévisser, à l'aide de la clé de 8mm fournie, les 6 vis de la grille de protection, et laisser l'ensemble en place.
- Placer la connexion sur la grille, aligner les trous des 3 ensembles et mettre les vis dans les perçages taraudés.
- Une fois les vis en place approcher à la main et veuillez à les serrer à l'aide de la clé de 8mm. Attention à ne pas endommager les filetages.



- Le ventilateur est prêt à être installé.

Vérifiez le souffleur tout de suite à sa livraison

Le souffleur est emballé de sorte à ne subir aucun dommage pendant le transport. Il est recommandé de les vérifier à sa livraison. Assurez-vous que le capuchon métallique sur la partie supérieure du souffleur et que le ventilateur de refroidissement en plastique sont tous les deux intacts et que le souffleur tourne librement. Assurez-vous que le souffleur fonctionne normalement. Assurez-vous que l'hélice tourne librement. Hélice et enveloppe ne doivent pas se toucher. Si vous constatez le moindre signe d'endommagement du ventilateur : NE L'UTILISEZ PAS. Rapportez tout équipement endommagé immédiatement à votre fournisseur. Un endommagement qui ne serait pas immédiatement rapporté ne pourrait pas bénéficier de la garantie.

Installation d'une protection thermique

Les règles des sécurités de l'installation électrique exigent que tous les moteurs de plus de 0.75HP soient installés avec une protection thermique. Celle-ci est destinée à protéger votre ventilateur contre les dommages du moteur. **Tout défaut d'installation d'une protection thermique pour le ventilateur annulera toute demande de garantie.**

Rallonges

Le souffleur est équipé d'un câble de 3 m. Toute rallonge complémentaire doit être installée par un électricien qualifié.

Assurez-vous que la puissance électrique est correcte

Modèle	Courant	KW	Courant maximum
F2/1/B	Monophasé - 230 volts	1,1	Veuillez à ce que l'intensité à charge indiquée sur la plaque du moteur électrique soit en correspondance avec l'intensité réglée sur votre disjoncteur.
F2/3/B	Triphasé - 415 volts	1,1	
F3/1/B	Monophasé - 230 volts	1,5	
F3/3/B	Triphasé - 415 volts	2,2	

Assurez-vous que le moteur est alimenté par un voltage de 230 Volts, et jamais par une puissance supérieure à celle autorisée. Vérifiez la connexion électrique du ventilateur, son fonctionnement et les conditions de stockage dans lesquelles il devrait être utilisé. Vérifiez la tension du courant immédiatement après la mise en marche du ventilateur. À sa mise en marche, pendant une fraction de seconde, le courant va passer à un niveau très élevé. Si le courant ne revient pas rapidement à son niveau normal d'exploitation, ou que la tension est incorrecte : ARRÊTEZ LE MOTEUR IMMÉDIATEMENT ! Ne pas l'arrêter peut causer des dommages au moteur.

Assurez-vous que le ventilateur tourne dans le bon sens

Quand on l'observe au-dessus du moteur, l'hélice du ventilateur doit être en rotation antihoraire. Portez une attention particulière à ce point lors du branchement d'un ventilateur triphasé à l'alimentation électrique.

Conditions normales de fonctionnement du ventilateur

Le ventilateur doit normalement fonctionner en dessous de la puissance électrique maximale autorisée lorsqu'il est utilisé avec un souffleur Pile-Dry Pedestal dans le grain et enfoncé à la profondeur recommandée. Le grain crée une résistance au flux d'air, un moteur sans protection thermique de surcharge peut surchauffer et peut être endommagé si le ventilateur est éteint.

Fonctionnement anormal du ventilateur dans des conditions de stockage difficiles

Certaines cultures stockées ne créent pas toujours assez de résistance au flux d'air et le dispositif de surcharge thermique peut fréquemment couper l'alimentation du ventilateur. Quelques circonstances dans lesquelles cela pourrait se produire :

- trop faible profondeur de grain
- pommes de terre en vrac, sèches, de gros calibre ou trop faible profondeur
- pois ou haricots très secs, en trop faible profondeur

Martin Lishman

Il n'y a pas de conditions arrêtées où la résistance de l'air puisse s'avérer trop faible, mais il faut savoir que la combinaison de circonstances pourrait y conduire. Par exemple, les pommes de terre ventilées peuvent être stockées en trop faible profondeur et grandes et sèches tout à la fois. Individuellement, ces circonstances peuvent autoriser le bon fonctionnement du ventilateur, mais, réunies, elles exigeront trop de courant, provoqueront une surcharge thermique et le ventilateur sera arrêté afin de lui éviter tout dommage.

Pour permettre au ventilateur de fonctionner normalement, sans altérer la récolte stockée, il est possible de restreindre le flux d'air à travers le ventilateur et d'obtenir ainsi une diminution du courant consommé. Par exemple, en bloquant une rangée de trous de la grille de sortie du ventilateur avec du ruban adhésif.

Utilisation du souffleur avec le colza humide, le colza à haute teneur d'acide érucique, et les copeaux de bois

Colza humide

L'utilisation du souffleur avec du colza sec peut donner d'excellents résultats de ventilation. Mais il n'est pas recommandé d'utiliser le souffleur pour ventiler ou sécher du colza humide. Le colza humide oppose une grande résistance à l'air, la ventilation avec le souffleur est insuffisante pour vaincre cette résistance et rafraîchir suffisamment le grain.

Le colza à haute teneur d'acide érucique

Quand le grain de colza a une haute teneur en acide érucique, et qu'il est humide et très chaud, il peut se casser et de l'acide érucique peut s'en échapper. Dans ces conditions, l'acide peut endommager l'hélice du ventilateur. L'utilisation du souffleur avec une hélice endommagée supprime tout recours à la garantie. Ceci s'applique également à l'utilisation du ventilateur en association avec de l'acide propionique (pour le maïs), qui n'est pas du tout recommandée.

Copeaux de bois

L'utilisation d'un souffleur pour refroidir des copeaux de bois donne d'excellents résultats. Mais les copeaux de bois peuvent laisser échapper de l'acide (comme l'acide tannique et oxalique), surtout en état mouillé. Les dommages peuvent être évités en utilisant un adaptateur soufflant pour souffler de l'air à travers les copeaux de bois au lieu de l'aspirer. Après un certain temps, l'acide peut aggraver les parties en zinc du souffleur et la lance d'aération. Contrôlez le souffleur régulièrement pour vous assurer que ce n'est pas le cas. Si c'est le cas, les parties endommagées doivent immédiatement être remplacées. L'utilisation du souffleur ou de la vis avec des parties agressées par l'acide supprime tout recours à la garantie.

Maintenance et service

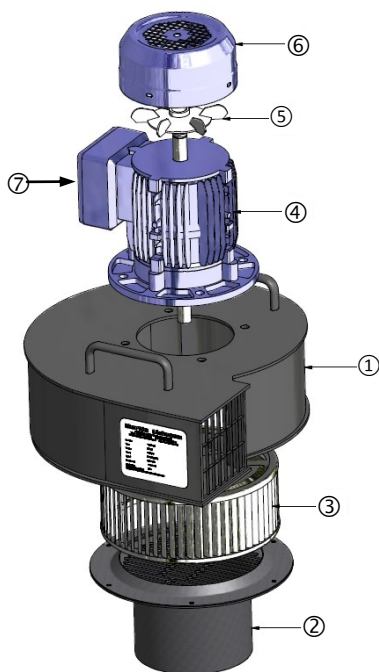
Avant la mise en service du souffleur, ou s'il n'a pas été utilisé depuis un certain temps, assurez-vous qu'il n'a pas été endommagé et vérifiez les points suivants :

- rechercher les dommages externes évidents, la pénétration de corps étrangers, l'accumulation de débris sur la roue.

Après la mise en marche du souffleur, écoutez son bruit :

- s'il n'est pas comme d'habitude (bruit de roulement excessif ou son irrégulier), cela peut être dû à une accumulation de poussière et de débris qui déséquilibre la roue, n'utilisez surtout pas le souffleur.

N'utilisez pas non plus le souffleur quand vous constatez des dommages physiques extérieurs. Toute accumulation de poussière doit être retirée de la roue à l'aide d'une soufflette. Pièces de rechange. Si nécessaire, elles peuvent être choisies selon le diagramme et les listes suivantes:



Liste des pièces (le modèle du ventilateur est dans la référence)

Numéro	Référence	Description
①	F2/BCASE, F3/3/BCASE	Enveloppe du ventilateur/prise d'entrée
②	F2/B/INLETASSY, F3/B/INLETASSY	Prise d'entrée
③	F2/BIMPELLER, F3/1/BIMPELLER, F3/3/BIMPELLER	Turbine
④	F2/1/BMOTOR, F2/3/BMOTOR, F3/1/BMOTOR, F3/3/BMOTOR	Moteur
⑤	F2/BCOOLINGFAN, F3/B/COOLINGFAN	Ventilateur de refroidissement
⑥	F2/BCOOLGUARD, F3/BCOOLGUARD	Boîtier ventilateur de refroidissement
⑦	F2/1/BCAPACITOR, F3/3/BCAPACITOR	Condensateur (à l'intérieur)

Garantie

Les ventilateurs et les moteurs Martin Lishman sont garantis, pour une période d'un an à compter de la date d'achat, contre les défauts de fabrication mécaniques et électriques. Pour toute réclamation sous garantie, l'équipement doit être retourné, aux frais du demandeur, au fournisseur, accompagné d'une description écrite du problème. Si un dysfonctionnement s'avère causé par un défaut de fabrication, il sera réparé ou remplacé et retourné au demandeur sans frais. Si une demande de garantie est rejetée, le coût de remplacement ou de réparation sera notifié au demandeur avant que le travail soit effectué.

Toute demande de prise en charge sous garantie sera automatiquement annulée si l'appareil a été modifié ou altéré de quelque façon. Tout dommage ou panne survenant à l'équipement suite à une utilisation inappropriée ou non conforme à ces instructions ne sera pas couvert par la garantie. Quelles que soient les circonstances de l'utilisation de l'équipement, et quelles que soient les conditions de fonctionnement, il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer que l'équipement est capable de fonctionner correctement et que toutes les règles de sécurité sont respectées. Martin Lishman Ltd n'acceptera aucune responsabilité pour toute perte ou dommage découlant d'une mauvaise utilisation de l'équipement ou d'un usage qui n'est pas en conformité avec ces instructions.

En aucun cas, Martin Lishman Ltd ne remboursera les coûts associés à une demande de garantie si ces frais ont été engagés sans avoir préalablement obtenu son accord express.

Selon les termes de la garantie de l'équipement, en aucun cas la responsabilité engagée ne sera supérieure au coût de remplacement ou de réparation.

Martin Lishman Ltd ne sera pas responsable de tout dommage ou pertes indirectes subis par les acheteurs ou utilisateurs de l'équipement, que ce dommage ou ces pertes découlent de l'utilisation correcte ou incorrecte de l'équipement, d'un défaut ou d'un dysfonctionnement causé par des pièces défectueuses ou de toute autre manière. Par exemple, et de manière non exhaustive, ces dommages ou pertes indirectes sont la perte de profits, perte de contrats et de dommages causés à la propriété.

Les conditions générales complètes sont disponibles sur simple demande.

© Pile-Dry Pedestals est une marque déposée de Martin Lishman Ltd. © Martin Lishman Ltd juillet 2015